

IV - Le musée de la Cour d'Or

Le musée de La Cour d'Or s'engage à permettre la participation gratuite aux manifestations et visites guidées organisées par le Musée.

Sur demande pourront être mises en place des visites groupées et commentées.

Pour organiser une visite, il convient de prendre contact avec la responsable des publics pour échanger sur les caractéristiques du groupe. Les visites sont conçues en fonction de chaque groupe. Tout peut être envisagé.

Rappel : le musée est accessible gratuitement de manière permanente, mais sans accompagnement de médiateurs.

Comment faire pour participer ?

La réservation se fait par mail au service ci-dessous, en précisant qu'il s'agit de visites dans le cadre du partenariat avec le RESAM

musee-accueil-publics@eurometropolemetz.eu